



Remboursement d'une opération sur la serrure

Par **liam732**, le **21/06/2008** à **10:40**

Bonjour,

J'habite à Paris avec deux colocataires.

Depuis quelques semaines, nous avons du mal à ouvrir la serrure, et hier impossible de l'ouvrir.

Nous avons donc fait venir un serrurier qui est intervenu sur la serrure (en nettoyant de la crasse, et en remettant en place 2 vis), pour la somme (après négociation) de 50 euros.

La propriétaire refuse de rembourser cette somme sauf si on peut lui montrer le texte de loi lui imposant de rembourser cette dépense.

Est-ce que quelqu'un est au courant d'un tel texte?

Merci par avance.